

42ème rallye régional de la Matheysine

13ème VHC - 5ème VHRS et VMRS

15 et 16 mai 2026

Coupe de France des Rallyes 2026

Championnat de la Ligue du Sport Automobile Rhône-Alpes 2026

ADDITIF N° 2 AU REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 7.3.17. NOUVEAU DÉPART

Tout équipage ayant abandonné, ou ayant été mis hors course pour un retard supérieur au maximum autorisé entre deux contrôles horaires au cours d'une section, pourra réintégrer le rallye à compter de la section suivante, si le timing le permet et à la discrétion de la direction de course.

Il ne pourra réintégrer le rallye qu'après avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des commissaires techniques, au plus tard 30 minutes avant le départ du premier concurrent du rallye dans lequel il est inscrit, pour la section à partir de laquelle il réintègrera le rallye.

Dès que le concurrent connaît son intention de réintégrer le rallye, il doit en informer la direction de course dans les plus brefs délais en adressant une demande manuscrite aux commissaires sportifs chargés des relations avec les concurrents.

- Directeur de course responsable des nouveaux départs : Daniel Vernet, licence 147321
- Commissaire technique responsable des nouveaux départs : Loys Borderon, licence 183288

Distribué le : **vendredi, mai 15, 2026**

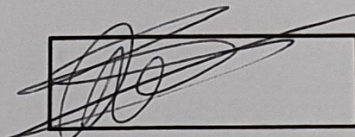
Affiché le : **vendredi, mai 15, 2026**

à : **19 h 30**

Le Président du Collège

Adrien AGIER

324027



Membre du Collège	Membre du Collège	Membre du Collège	Membre du Collège
Isabelle Fagot 172694	Jean-Paul Maillet 227350		
